

Adresse de la société populaire de Montdidier qui félicite la Convention de la prise de Toulon et informe de la fête célébrée à l'inauguration du temple de la Raison, en annexe de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montdidier qui félicite la Convention de la prise de Toulon et informe de la fête célébrée à l'inauguration du temple de la Raison, en annexe de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 42;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31713_t1_0042_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Leur évaluation étoit de 55 096 l., le produit des enchères s'est porté à 158 503 l., le bénéfice est de 103 407 l.

Ce bénéfice n'est pas le résultat d'évaluations fautives ou atténuées.

L'arpent de vignes qui, sur le territoire d'Ay, étoit vendu avant 1790 de 4 à 6 000 l. a été porté à 20 000 l.

Ça va, ça ira, en dépit des tyrans, des aristocrates et des fanatiques. S. et F. ».

GOBERT.

Insertion au bulletin (1).

28

[*La Sté popul. de Montdidier à la Conv.; s.d.*] (2)

« Citoyens représentants,

Nous ne vous adressons pas de vains compliments. Le langage de l'adulation ne convient ni à des hommes libres, ni à leurs représentants. Mais nous aimons à vous rendre compte de notre conduite et de celle de notre commune. C'est un plaisir pour des enfants de prouver à leurs pères qu'ils sont dignes d'eux, de leur montrer comment ils profitent de leurs leçons, comment ils suivent leur exemple.

Nous avons appris la prise de Toulon, la nouvelle étoit sûre, mais point officielle, et nous avons déjà invité la municipalité à improviser une fête pour célébrer ce grand événement. La loi qui en fixoit le jour dans toute la République nous est parvenue, et pour y obéir, nous avons suspendu l'explosion de notre allégresse.

Cette fête a été célébrée au jour désigné par votre décret. Une pompe vaine et stérile, un appareil fastueux caractérisaient autrefois les fêtes ordonnées par le despotisme. Nous, nous avons cru que faire du bien aux malheureux étoit une fête plus digne d'un peuple républicain. Nous avons donc ouvert une souscription pour distribuer du pain et de l'argent aux indigents, un simple feu de joie a été allumé. Des chants de triomphe se sont fait entendre au pied de l'arbre de la Liberté, des danses ont terminé cette fête, dont la joie publique faisait un spectacle intéressant pour des amis de la liberté.

Le Républicanisme est l'esprit exclusif et dominant de notre commune. La tyrannie y est abhorrée, le fédéralisme y fut toujours inconnu, la loi seule y commande, la loi seule est obéie.

La superstition n'existe plus dans nos murs, la Raison y a son temple, elle y a été conduite sur un char aux couleurs nationales, elle a vu l'encens fumer sur son autel, elle a vu les bustes de Marat et de Le Peletier religieusement déposés à côté d'elle, elle a entendu chanter sa victoire, celles de la République, la destruction des abus, elle a vu disparaître dans les flammes les débris honteux du fanatisme et de la crédulité.

Pendant ce temps des malheureux gémissaient dans les fers à Amiens, un instant d'erreur religieuse les avait entraînés à des excès, la citoyenne Couvreur qui représentait la Raison a été

touchée de leur sort, elle a fait entendre ses vœux pour leur délivrance. Deux membres pris dans le sein de la société ont volé avec elle à Abbeville auprès du représentant Dumont, il a écouté favorablement la voix de la Raison, les chaînes des détenus ont été brisées, et ils sont revenus au milieu de nous aux cris unanimes de Vive la République! Vive la Montagne! Vive Dumont!

Au milieu de ces fêtes nos regards se portaient sur nos braves frères d'armes. Nous connoissons leurs besoins en bas et souliers, chapeaux et chemises. Nous les avons exposés à nos concitoyens, et à l'instant l'autel de la patrie a été surchargé de dons en effets et en argent, un de nos membres s'est chargé d'aller les leur distribuer.

D'autres membres ont parcouru toutes les communes du district, ils ont peint avec énergie les besoins de nos volontaires, l'attendrissement des orateurs a bientôt passé dans les cœurs de tous les habitants des campagnes, une émulation généreuse s'est établie parmi eux, et ils ont mis l'empressement le plus vif à venir apporter au district leurs offrandes abondantes et multipliées. Nous joignons ici l'état des dons offerts à la société, à la municipalité de Montdidier et à l'administration.

Voilà, représentants, ce que nous avons fait, vous, restez à votre poste. Gardez-vous de le quitter. Vous y êtes nécessaires, vos travaux ont été pénibles, mais vous commencez à en recueillir le fruit. Le despotisme détruit, le fanatisme abattu, le fédéralisme déjoué et puni, Toulon, Wissembourg, la Vendée, vous présagent encore d'autres succès et le moment approche où le Français libre et heureux apprendra à l'Europe devenue plus éclairée à apprêter, à conquérir et à conserver la liberté, l'égalité, ces deux biens inestimables sans lesquels il ne peut exister ni vraie gloire, ni bonheur durable ».

BELLECOU (*présid.*), HANOEN (*vice-présid.*),
LIMONAS (*secrét.*), DELAPORTE (*vice-secrét.*),
BOULANGER.

[*Etat des dons, 21 pluv. II*]

[*Envois faits par la Sté popul.*]

211 chemises, 100 paires de souliers, 95 paires de bas, 76 chapeaux, 9 draps, 6 habits, 1 redingote, 4 vestes, 4 culottes, 3 bonnets de police, 11 paires de guêtres, 1 couverture.

[*Dons faits par les comm. du canton*]

2 576 chemises, 487 paires de bas, 175 paires de souliers, 127 paires de guêtres, 115 chapeaux, 92 draps, 22 habits, 6 culottes, 11 vestes ou gilets, 2 pantalons, 4 pistolets, 2 gibernes, 1 épée, 1 sabre, 4 fusils avec leurs bayonnettes, 10 serviettes, 1 torchon, 1 col, 1 mouchoir, 2 bonnets de police, 1 bonnet de coton, 1 paillasse, 1 paire de bottes, 5 nappes, 4 morceaux de toile, un coupon de drap de silésie bleue, 9 aunes 1/4 de toil, 2 607 l. 19 s. en assignats.

Insertion au bulletin (1).

(1) Mention marginale datée du 26 pluv. Bⁱⁿ, 26 pluv. (1^{er} suppl^t); M.U., XXXVI, 425; C. Eg., n° 546.

(2) C 291, pl. 926, p. 22, 23.

(1) Mention marginale datée du 26 pluv. Bⁱⁿ, 26 pluv. (1^{er} suppl^t).